

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil Municipal

**2017-12-24 - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE CONFIEE PAR LA
COBAS À LA VILLE – TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT RUE DE L'YSER AU DROIT
DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LA GARE DE GUJAN**

L'an deux mil dix-sept, le 15 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras.

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre

PRÉSENTS :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY, Annie DUROUX, Ludovic DUCOURAU, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE, Bruno DUMONTEIL, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN, Tony LOURENÇO, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Jacques CHAUVET, Sylviane STOME, Jérémy DUPOUY, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION

Monique POISSON donne procuration à Xavier PARIS

Mireille MAZURIER donne procuration à Ludovic DUCOURAU

Justine BONNEAUD donne procuration à Evelyne DONZEAUD

Patrick MALVAËS donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Tony LOURENÇO a été nommé secrétaire de séance

Par la délibération n°2017-06-15 en date du 23 juin 2017, vous avez approuvé les termes de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage confiée par la C.O.B.A.S. à la commune et relative aux travaux d'enfouissement des réseaux publics de distribution d'électricité et de communications électroniques au droit du Pôle d'échange multimodal de la gare de Gujan.

Le périmètre d'enfouissement portait uniquement sur la partie Sud du projet, à savoir la rue Edmond Daubric .

Or, afin d'augmenter la capacité de stationnement et dans un souci d'unité esthétique et technique du programme, il a été convenu d'intégrer l'enfouissement des réseaux aériens de la portion de la rue de l'Yser comprise entre le passage à niveau de la rue Joffre et l'extrémité Est du projet.

Ainsi, comme pour la rue Edmond Daubric, la C.O.B.A.S souhaite confier à la ville un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage aux fins de diligenter ces travaux auprès des opérateurs compétents préalablement aux travaux d'aménagement du Pôle d'échange multimodal.

Le montant des travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux sur la portion rue de l'Yser s'élèvent à 58 346,36 € H.T. (déduction faite des participations et subventions).

Cette délégation de maîtrise d'ouvrage sera assurée par la ville à titre gratuit.

Le projet de convention de mandat, joint en annexe à la présente délibération, fixe le programme et les conditions techniques et financières de réalisation de cette opération.

Afin d'acter le nouveau périmètre d'intervention et la nature des travaux sur lesquels chacun s'engage, je vous demande:

- d'approuver les termes de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage confié par la C.O.B.A.S. à la commune, relative aux travaux d'enfouissement des réseaux publics de distribution d'électricité et de communications électroniques de la rue de l'Yser au droit du Pôle d'échange multimodal de la gare de Gujan,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la-dite convention et tous documents relatifs à ce projet

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.



Marie-Hélène DES ESGAULX
Maire de Gujan-Mestras